



Guide du départ en vacances avec Vacaf





Vous souhaitez partir en vacances ?

Calculer le budget vacances, choisir le lieu de séjour et le moyen de transport, réserver, programmer les activités sur place, etc., retrouvez dans ce guide toutes les informations utiles pour bien préparer vos prochaines vacances en famille.

Sommaire

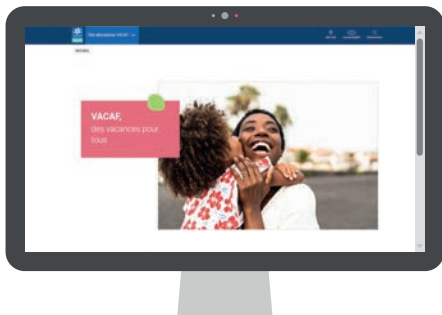
Comment rechercher un centre de vacances labellisé Vacaf ?	P. 03
Comment calculer votre budget vacances ?	P. 05
Quel type de séjour choisir ?	P. 08
Quel mode de transport choisir ?	P. 10
Que faire sur place ?	P. 10
Qu'apporter en vacances ?	P. 12
Quelques conseils pour un séjour réussi	P. 14



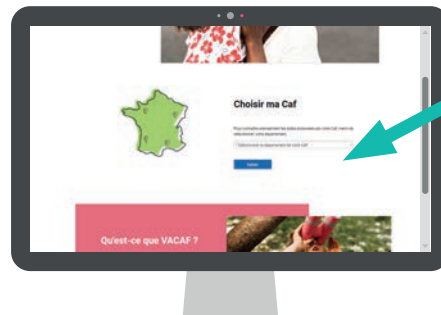
Comment rechercher un centre de vacances labellisé Vacaf ?

Pour utiliser les aides aux vacances de la Caf de la Seine-Saint-Denis, vous devez réserver un séjour labellisé par Vacaf.
La liste des centres de vacances labellisés est disponible sur www.vacaf.org.

1. Connectez-vous sur www.vacaf.org



2. Sélectionnez «93 - Seine-Saint-Denis»



Choisir ma Caf

Pour connaître précisément les aides proposées par votre Caf, merci de sélectionner votre département.

* Sélectionner le département de votre CAF

93

93 - SEINE-SAINT-DENIS

3. Vous recherchez des vacances en famille ou des vacances pour vos enfants



AVF



OU

AVE

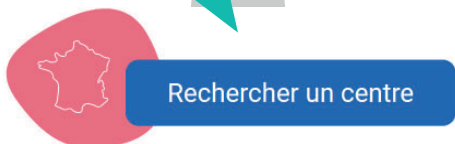


4. Préparez votre recherche

Vacaf propose des conseils pour vous aider dans votre recherche.

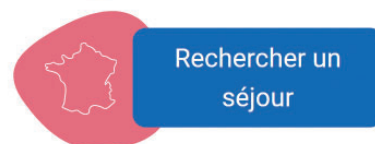
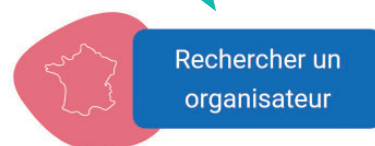
AVF

Vacances famille



AVE

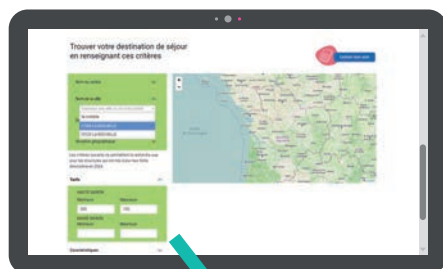
Vacances enfant



5. Renseignez vos critères de recherche

AVF

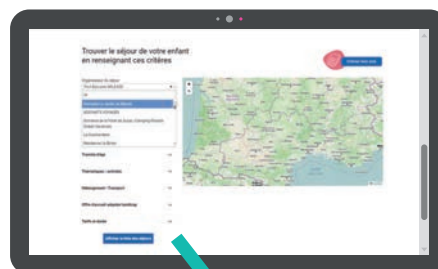
Vacances famille



Afficher la liste des centres

AVE

Vacances enfant



Afficher la liste des séjours

6. Réservez votre séjour

Pour réserver, il vous suffit de contacter l'organisme de vacances ou de colonie de votre choix.

Attention ! Ne pas réserver en passant par la centrale à laquelle la structure de vacances adhère. Contactez directement le centre de vacances ou le camping avec les références indiquées sur Vacaf.

7. Le centre de vacances calcule le montant de l'aide sur le site Vacaf

Il vous communiquera immédiatement la part qui reste à charge.

8. Vous payez les arrhes (ou acompte) à la structure pour confirmer votre réservation

9. Votre réservation est confirmée !

Il ne vous reste plus qu'à régler le solde de votre séjour avant le départ.



Comment calculer votre budget vacances ?

Bien préparer ses vacances, c'est aussi prévoir le bon budget pour éviter les mauvaises surprises !

Quel est votre budget mensuel ?

Vos ressources	Vos dépenses
Salaire :	Loyer :
Indemnités et pensions diverses :	Électricité et gaz :
Pension alimentaire :	Impôts (sur le revenu, taxe foncière) :
Total des prestations Caf :	Assurances (maison, voiture, mutuelle santé) :
Autres ressources :	Facture Internet et téléphones :
.....	Frais pour les enfants (cantine, centre de loisirs, crèche, etc.) :
TOTAL ressources :	Crédits :
	Courses alimentaires :
	Autres :

	TOTAL charges :

Ressources - dépenses = **somme disponible**

..... - =

La somme disponible peut être épargnée pour financer en partie vos vacances. En fonction du montant vous pourrez choisir le type de séjour (voir page 8) le plus adapté à votre budget.

Quels sont les frais à prendre en compte pour calculer votre budget vacances ?



L'acompte

Pour confirmer votre réservation, vous devrez payer un acompte (en général 30 % du coût du séjour). Vous devrez payer le solde un mois avant votre départ.

La taxe de séjour (obligatoire)

Son montant est fixé par les communes. La taxe de séjour est calculée par personne et par jour. Elle peut être demandée à la réservation ou à la fin du séjour.

L'assurance annulation (conseillée, mais pas obligatoire)

Il s'agit d'un contrat qui vous permet d'être remboursé de tout ou partie des montants payés pour votre séjour en cas d'annulation.

Attention ! Ce remboursement n'est pas automatique. Le contrat précise les situations pour lesquelles vous pouvez être remboursé (ex.: hospitalisation, problèmes familiaux, etc.). Lisez bien votre contrat.

Le montant de l'assurance annulation est fixé par l'organisme de vacances.

Les frais de dossier ou d'adhésion (obligatoires)

Le montant des frais de dossier est fixé par l'organisme de vacances.

La caution

La caution sert de garantie à l'organisme de vacances. A votre arrivée, vous devez généralement donner un chèque de caution, qui ne sera pas encaissé. La caution vous sera rendue à la fin du séjour, si vous rendez votre logement propre et en bon état.

Le montant de la caution est fixé par l'organisme de vacances.

Les frais de transport

Voir page 10



Le budget de vos vacances



Coût de l'hébergement	→
Frais de dossier	→
Assurance annulation (si souscrite)	→
Montant de l'acompte	→
Taxe de séjour	→
Alimentation	→
Frais de transport	→
Dépenses sur place (activités de loisirs, imprévus...)	→
Total du coût des vacances	
MOINS		
Somme disponible	
Montant de l'aide vacances	

Notes :



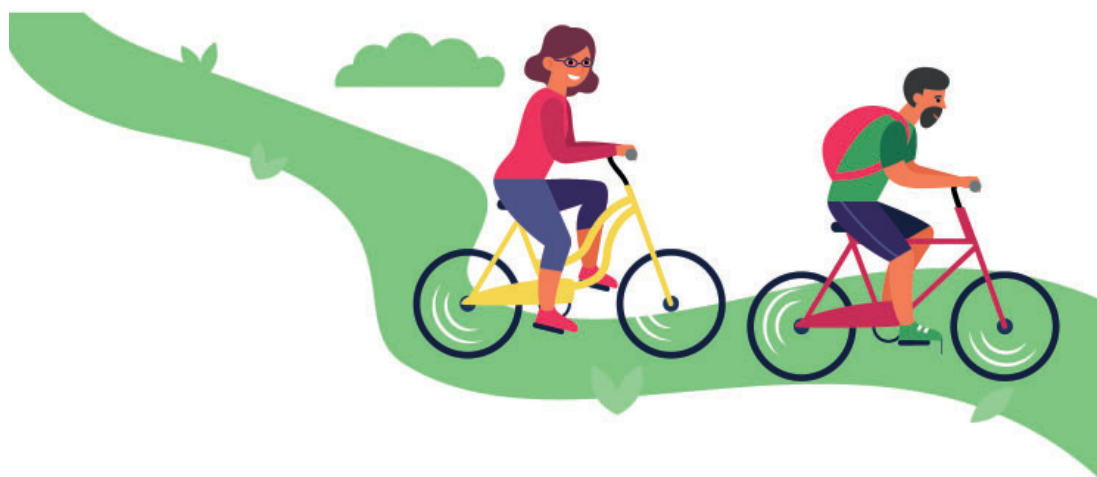
Quel type de séjour choisir ?

Les vacances en location

Pour ce type de séjour, seul l'hébergement est pris en charge. C'est comme à la maison : vous vous occupez des repas et du ménage.

Modalités d'hébergement : camping (emplacement pour une tente ou une caravane), bungalow ou mobil-home.

Avantages	Inconvénients
Type de séjour le moins cher	Budget pour les courses alimentaires à prévoir
Aucune contrainte horaire	Repas à préparer
Animations et activités	Courses à faire, obligation d'être proche des commerces ou d'avoir une voiture sur place



Les vacances en demi-pension

Pour ce type de séjour, l'hébergement, le petit déjeuner et le dîner sont inclus dans le prix.

Modalités d'hébergement : centre de vacances, village vacances (maison ou appartement).

Avantages	Inconvénients
Type de séjour assez cher	Budget pour les déjeuners et goûters à prévoir
Peu de courses alimentaires à effectuer	Repas à préparer pour le déjeuner
Peu de cuisine à faire	Courses à faire, obligation d'être proche des commerces ou d'avoir une voiture sur place
Emploi du temps libre car pas de contrainte horaire pour le déjeuner	Horaires du petit déjeuner et du dîner à respecter
Animations et activités	



Les vacances en pension complète

Pour ce type de séjour, l'hébergement, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont pris en charge. Le ménage reste à votre charge.

Modalités d'hébergement : centre de vacances, village vacances (maison ou appartement).

Avantages	Inconvénients
Budget tout compris, mis à part les dépenses personnelles (souvenirs, sorties, goûters...)	Type de séjour le plus cher
Pas de courses alimentaires à effectuer	Horaires des repas à respecter
Pas de cuisine à faire	
Animations et activités	



Quel mode de transport choisir ?

Pour choisir le bon mode de transport, il faut savoir :

- si le lieu de séjour est proche de la gare ou de l'aéroport,
- combien de personnes voyagent,
- s'il faut un véhicule sur place pour faire les courses ou se rendre à des activités,
- si vous avez des besoins particuliers (ex. : personnes à mobilité réduite).

Transport individuel

Partir en voiture :

Si vous partez en voiture ou si vous louez un véhicule sur place, pensez à prévoir le budget pour le carburant et les péages (www.autoroutes.fr).

Bon à savoir : vous pouvez utiliser les chèques vacances ANCV pour payer les péages.



Transport collectif

Pour le train, le car/le bus ou l'avion, les tarifs dépendent des dates et des horaires choisis.

Pour planifier votre trajet, tenez compte des temps de correspondance et du transport entre votre lieu d'arrivée (gare, aéroport) et votre lieu de vacances.

Partir en train :

Pour obtenir les meilleurs prix, pensez à réserver vos billets le plus vite possible. Les cartes et abonnements (jeunes, familles ou seniors) ou les billets congé annuel permettent de baisser le coût de vos billets. Vous pouvez également utiliser vos chèques vacances pour payer vos billets de train.

Partir en car ou en bus :

Les trajets en car ou en bus sont souvent moins chers, mais beaucoup plus longs.

Partir en avion :

C'est le mode de transport le plus rapide, mais aussi le plus polluant.

Les tarifs peuvent être avantageux, mais il faut se renseigner sur les frais supplémentaires (bagage en soute, choix des sièges, nourriture et boissons à bord, etc.)

Pour occuper vos enfants pendant le trajet, rien de tel que du coloriage, des livres, des jeux de société, des dessins animés, un pic-nic, etc..

Que faire sur place ?

Où allez-vous faire vos courses ? Quelles activités allez-vous faire ?

Que faire ?	Où se renseigner ?
Marchés/commerces	- Office de tourisme - Site internet ANCV
Sorties, activités (zoo, pédalo, randonnées...)	
Visites culturelles, parcs de loisirs...	
Plages	
Restaurants, fast-foods	

Pensez aux jeux de société ou cahiers de vacances.

Qu'apporter en vacances ?



Démarches

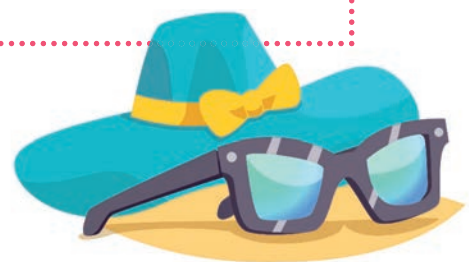
- Vérifier le matériel disponible dans votre location
- Vérifier les dates de validité des pièces d'identité
- Vérifier les vaccinations
- Faire la révision de la voiture
- Faire garder les animaux (si vous ne pouvez pas les emmener)

Papiers

- Pièces d'identité (carte d'identité, passeport, sortie de territoire...)
- Carte vitale
- Carte de mutuelle
- Ordonnance de traitement en cours
- Carnet de santé, carte de groupe sanguin
- Chéquier (chèque de caution), carte bancaire, argent liquide
- Assurance familiale
- Billets de transport
- Document de réservation de vos vacances
- Chèques vacances
- Papiers de la voiture (assurance, carte grise, permis de conduite, contrôle technique et constat amiable)
- Double des clés de voiture
- Certificat de vaccinations et de tatouage/puçage de l'animal

Divertissement

- Ballon, jeux de plage, bouées...
- Jeux de société
- Livres, magazines
- Crayons, stylos, livre à colorier, feuilles blanches...
- Consoles de jeux



Alimentation

- Repas du voyage
- Prévoir un ou deux repas pour le 1^{er} jour en fonction du type d'hébergement et du type de transport
- Boisson
- Vaisselle de pique-nique
- Sel et poivre
- Huile et épices
- Sucre, cacao en poudre, café
- etc.

Acessoires

- Lunettes de soleil
- Appareil photo
- Lampe de poche
- Chargeurs
- Parasol ou tente anti-UV

Entretien

- Produit vaisselle
- Lessive
- Produits multi-surfaces
- Éponges
- Torchons
- Essuie-tout

Hygiène

- Savon, gel douche
- Shampoing
- Dentifrice et brosse à dents
- Peigne ou brosse à cheveux
- Papier WC et mouchoirs
- Serviettes hygiéniques, tampons
- Coupe-ongles

Santé

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Crèmes solaires | <input type="checkbox"/> Contraceptifs | Médicaments contre : |
| <input type="checkbox"/> Lingettes | <input type="checkbox"/> Plaies | <input type="checkbox"/> Diarrhée |
| <input type="checkbox"/> Thermomètre | <input type="checkbox"/> Brûlures coup de soleil | <input type="checkbox"/> Constipation |
| <input type="checkbox"/> Pince à épiler | <input type="checkbox"/> Coups, chutes | <input type="checkbox"/> Fièvre |
| <input type="checkbox"/> Sérum physiologique | <input type="checkbox"/> Entorses | <input type="checkbox"/> Déshydratation |
| <input type="checkbox"/> Antiseptique | <input type="checkbox"/> Crème apaisante | <input type="checkbox"/> Maux de gorge |
| <input type="checkbox"/> Coton | <input type="checkbox"/> piquûres d'insectes | <input type="checkbox"/> Maux de tête |
| <input type="checkbox"/> Pansements | <input type="checkbox"/> Répulsif à insectes | <input type="checkbox"/> Maux de ventre |
| <input type="checkbox"/> Compresses stériles | | |
| <input type="checkbox"/> Bandes | | |

Spécial bébé

- Brumisateurs d'eau
- Bavoirs
- Couches
- Biberons et goupillon
- Lait selon âge
- Chauffe-biberon, thermos
- Poussette
- Lit parapluie + moustiquaire
- Bouteille d'eau minérale (Evian...)
- Petits pots pour les repas
- Réducteur de toilettes
- Tente anti-UV
- Sucette/tétine
- Doudou

Linge

	ADULTE	ADULTE	ENFANT	ENFANT	ENFANT	ENFANT
Chaussettes						
Culottes/slips						
Soutiens-gorge						
Débardeurs						
T-shirts						
Pulls						
Shorts/jupes						
Pantalons						
Vestes						
Coupe-vent						
Chapeau/casquette						
Pyjamas						
Baskets						
Chaussures de plage						
Maillots de bain						
Serviettes de plage						
Serviettes de toilette						
Gants de toilette						
Draps						



Quelques conseils pour un séjour réussi

Se protéger du soleil

Évitez l'exposition au soleil, surtout pendant les heures les plus chaudes en été (entre 12h et 16h). Protégez-vous en portant vêtements, chapeaux et lunettes de soleil. Ils sont la meilleure protection contre les rayons du soleil. En complément, appliquez régulièrement de la crème solaire écran total sur les parties du corps exposées au soleil.

Bon à savoir :

Il est fortement déconseillé d'exposer les enfants de moins d'un an. Les nuages et le vent peuvent donner l'impression d'être protégé, mais ce n'est pas le cas. Certains parfums ou médicaments peuvent provoquer des réactions cutanées, des allergies voire des brûlures.



Se protéger des fortes chaleurs



Buvez de l'eau régulièrement et faites boire de l'eau à vos enfants, car le corps transpire et se déshydrate.

Restez au frais et évitez les sorties aux heures les plus chaudes. Évitez les efforts (activités physiques ou sportives).



Se baigner en toute sécurité

Dans l'idéal, apprenez à vos enfants à nager dès que possible. Baignez-vous en même temps que vos enfants et **surveillez les tout le temps**. Un enfant peut se noyer très rapidement dans une faible quantité d'eau (pataugeoire ou baignoire).

Choisissez des plages surveillées et respectez les interdictions de baignade.

Si vous plongez directement dans l'eau froide, vous risquez de faire un malaise. Pour habituer votre corps à la fraîcheur de l'eau, mouillez-vous d'abord la nuque, le ventre, la tête ou les bras.

Il est préférable d'éviter de vous baigner après un repas copieux ou après un effort physique important (risque de crampes).

Bon à savoir :

Vous pouvez mettre un bracelet étanche à vos enfants avec leurs nom, prénom et votre numéro de téléphone.



Respecter les règles de savoir-vivre

Ça y est ! Vous êtes arrivé sur votre lieu de vacances avec votre famille. Pour en profiter pleinement, quelques règles sont indispensables à la vie en collectivité :

- respectez les règles de politesse et de courtoisie avec ses voisins et avec le personnel de l'organisme de vacances,
- respectez les horaires de repos et éviter de faire trop de bruits,
- respectez le règlement intérieur de l'organisme de vacances,
- gardez votre logement en bon état (pour rappel, si le logement est dégradé pendant votre séjour dans les lieux, l'organisme de vacances peut encaisser la caution), etc.

Respecter l'environnement

Le respect de l'environnement, c'est toute l'année, alors pendant les vacances adoptez les bons réflexes !

Garder les gestes éco-responsables du quotidien :

- réduisez vos déchets en choisissant des accessoires réutilisables (ex. : des gourdes pour remplacer les bouteilles d'eau en plastique),
- jetez vos déchets en respectant les consignes de tri (ordures ménagères, emballages recyclables, verre, papier/carton),
- limitez votre consommation d'eau et d'électricité,
- évitez la climatisation ou le chauffage.

Préserver l'environnement :

- respectez la nature et les animaux, la faune et la flore sont des environnements fragiles,
- si vous faites des sorties, laissez l'environnement (plages, chemin de randonnées) tel que vous l'avez trouvé en arrivant,
- pour éviter tout risque d'incendie, éteignez vos mégots de cigarettes (certains offices de tourisme offrent des cendriers jetables) et vérifiez que les cendres du barbecue sont bien éteintes.

Opter pour du tourisme responsable :

- choisissez des activités respectueuses de l'environnement (marche, voile, accrobranche, vélo),
- achetez des souvenirs et des produits locaux et artisanaux,
- respectez le patrimoine et les sites touristiques,
- partez à la rencontre des habitants de la région.





Vacaf

Pour toute information :

Consultez le site Internet de Vacaf

www.vacaf.org > 93 - Seine-Saint-Denis > Aide aux vacances enfants ou Aide aux vacances familles




Caf de la Seine-Saint-Denis

Pour tout renseignement :

Consultez le site Internet de la Caf

www.caf.fr Ma Caf > 93000 > Vie personnelle > L'Aide aux Vacances Famille ou L'Aide aux Vacances Enfant

caf.fr

 [caf-de-la-seine-saint-denis](#)
 [@caf931](#)
 [@caf93_actus](#)



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

Caf de la Seine-Saint-Denis
93024 Bobigny cedex